



Église Catholique en Martinique
Chancellerie
5-7, rue du R.P. Pinchon
97200 Fort-de-France
chancellerie@eglisemartinique.fr

Fort-de-France, le 02 juin 2024

À
la Famille diocésaine de la Martinique

PUBLICATION DE BANS EN VUE DE L'ORDINATION PRESBYTÉRALE

Le diacre Franck FRANÇOIS-LOUISON, en insertion pastorale sur les paroisses d'Ajoupa-Bouillon et de Basse-Pointe, a, librement, demandé à être ordonné prêtre ;

En vue de son ordination qui aura lieu prochainement,
Conformément aux canons 1040, 1041, 1042 portant sur les irrégularités et empêchements aux ordres,

Monseigneur David MACAIRE

invite tout fidèle ainsi que toute personne de bonne volonté à révéler à lui ou à son vicaire général, l'Abbé Fortuné GIBON, en vertu du canon 1043, toute irrégularité ou empêchement dudit candidat dont il aurait connaissance.

Toute notre Famille diocésaine est invitée à prier pour le candidat.



Le chancelier

Monsieur l'Abbé Médard KOUNOUDJI